



MENSONGES, MANIPULATIONS : L'UFAP DOIT ASSUMER SES CHOIX

Depuis quelque temps, certains membres de l'UFAP prennent plaisir à diffuser des informations erronées ou volontairement arrangées pour servir leurs intérêts.

Pour ne pas perdre la face concernant l'ouverture du quartier QM, ils annoncent aujourd'hui aux collègues en détention qu'il s'agirait d'une demande de FO, formulée lors d'une bilatérale avec le Directeur Interrégional.

Cette affirmation est totalement fausse, FO n'a pas été reçu en bilatérale par le DI, contrairement à ce que certains de l'UFAP veulent faire croire.

Le communiqué de l'UFAP daté du 15 mai, ainsi que leur bilatérale avec le DI à la suite de leur mouvement social début juin, démontrent très clairement qu'il s'agit bien d'une demande de leur part.



Rouen le 15/05/2025

Madame la Directrice,

Le Centre de Semi-Liberté (CSL) est actuellement saturé, vétuste, et ne répond plus aux normes de sécurité élémentaires, tant pour les agents que pour les personnes détenues (problèmes de promiscuité, risques accrus en cas d'incendie, etc.).

Dans ce contexte, nous proposons la migration du CSL vers l'ancien quartier mineur (QM), ce qui présenterait de nombreux avantages :

La seule demande faite par FO concernant ce quartier est la délocalisation du QSC au rez-de-chaussée du QM, afin d'améliorer les conditions de travail des agents. Cette proposition n'a d'ailleurs pas dépassé le cadre local de l'établissement.

Il est visiblement plus facile de rejeter la responsabilité sur un autre syndicat que d'assumer ses propres revendications.

FO agit dans l'intérêt des agents, avec honnêteté et constance.

Nous faisons des propositions concrètes, parfois perfectibles, lors des groupes de travail, où l'UFAP est quelques fois absente.

Il est devenu habituel que certains tentent de tout démonter après coup, alors même qu'un membre de leur organisation était présent ou qu'ils ont validé les mesures en CSA, avant de les critiquer publiquement ensuite.

Le syndicalisme, ce n'est pas cela.

Le syndicalisme, c'est défendre les agents avec sérieux et loyauté.

Comment un syndicat peut-il prétendre défendre les agents alors que, par exemple, lors de la titularisation des stagiaires, il demande un redoublement, quand même la cheffe d'établissement et les autres organisations syndicales proposent simplement une prolongation ?

Comment peut-il justifier cela en affirmant que c'était pour "éviter un licenciement" ?

C'est un exemple concret parmi tant d'autres qui illustre leur double discours...

FO n'a pas cette manière de faire.

FO reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, avec transparence.

